Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260212-2026021215-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2026 à L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 15

L'an deux mille vingt-six, le douze février, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 30 janvier 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 24.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*La Forêt-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Christian PENNANECH Liesbeth VAN HORNE Jean-Christophe CORBEL Anne BOURBIGOT Christophe LABORY	Michel LAHUEC Yannick CONNAN	Daniel GOYAT Marie-Françoise COSQUERIC Robert LE NAY Marie HELAOUET	Roger LE GOFF Laure CARAMARO Bruno MERRIEN Laurent LE CAIN Christine JAN Gildas CORNEC Cindy BACCON Vincent ESNAULT	Jean-Pierre MARC Thierry DIMET Pierre-Yves GUILLERMOU	David DEL NERO Yvon ARZUR Mona CASELLINO	René ROCUET Jérôme GOURMELEN
Absents excusés						
	Gilberte LE NAOUR (procuration à Michel LAHUEC)	Audrey LE MOINE (procuration à Daniel GOYAT)	Maxime SIMON (procuration à Cindy BACCON) Cécile TABARLY (procuration à Christine JAN)	Stéphanie MONOT (procuration à Thierry DIMET)	Corinne MARTIN (procuration à Yvon ARZUR)	Céline SIMONOU (procuration à Jérôme GOURMELEN) Gabrielle COSQUERIC André GUILLOU
Nombre de conseillers présents			**27**	**Nombre de conseillers votants**		**34**

REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE A HENT KASTELL SUR LES COMMUNES DE CLOHARS-FOUESNANT / PLEUVEN ET ROUTE DE CLOHARS-FOUESNANT SUR LA COMMUNE DE BENODET

Le premier projet nommé route de Clohars-Fouesnant sur la commune de Bénodet s'inscrit dans l'opération de sécurisation des ouvrages d'alimentation et de distribution d'eau potable entre les communes de Bénodet et de Fouesnant. Il est prévu le renouvellement du réseau d'eau fuyard et son renforcement pour améliorer en parallèle la défense incendie sur le secteur, et également la création d'une interconnexion entre les canalisations de distribution d'eau provenant de la commune de Fouesnant et de l'ex-SIE.

Le montant estimatif pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable sur 590 ml (et la réhabilitation de 48 branchements) et la création de l'interconnexion est de 248 845 € HT.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260212-2026021215-DE

Le second projet concerne la réhabilitation de la conduite d'eau potable liant les communes de Clohars-Fouesnant et Pleuven via Hent Kastell. La conduite a fait l'objet de nombreuses réparations ces dernières années et ne permet pas aujourd'hui une interconnexion entre les deux communes. L'objectif de ces travaux est de permettre d'alimenter Clohars-Fouesnant via Pleuven et d'assurer également une meilleure défense incendie pour Clohars-Fouesnant.
Le montant estimatif pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable sur environ 1 800 ml est de 350 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ de valider le programme des travaux tel qu'il est présenté ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des aides financières auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et tous autres financeurs ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et, notamment, à déposer et à signer au nom de la CCPF tous les documents relatifs à ce projet, en particulier les conventions à conclure avec les organismes financeurs.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS31016 - 29170 FOUESNANT

Président